



Compte Rendu de la réunion de concertation sur la préfiguration du Commissariat au développement durable (CGDD) du 28 janvier 2008

Etaient présents au titre de la CFDT : Gérard Bouin (BN USE) Gérard Guillemain (Ecologie) Marc Quiertant (LCPC) et Brigitte Hebrard (SG/DRAST)

En introduction, Michèle Pappalardo a tenu quelques réflexions préliminaires et précisé que la lettre de mission au préfigurateur n'était pas contraignante, ce qui laisse la possibilité de recherche d'équilibre avec le personnel.

Aujourd'hui, il lui apparaît que le Commissariat a une grande cohérence avec un objectif clair: l'élaboration de la stratégie nationale du développement durable , de son suivi et de sa mise en oeuvre sur le terrain.

Elle rappelle que le développement durable, c'est trois piliers : environnement, économique et social qui ne peuvent être dissociés et que la stratégie nationale du Développement durable, ce n'est pas seulement le MEDAD mais cela recouvre un champ d'actions plus large avec des actions économiques et sociales.

Le commissariat sera organisé autour de quelques métiers et missions :

1. observation, statistiques : il faut disposer de toutes les données pour mesurer notamment l'évaluation économique du développement durable et en mesurer l'efficacité. Parmi les services regroupés l'IFEN, les services de la DAEI à part le secteur européen et international, des unités de l'ex MEDD...
2. savoir comment les choses peuvent évoluer : c'est le rôle de la recherche (Drast dans son intégralité plus une partie de la DEEEE: le SERP...). Recherche de solutions pour le développement durable et mise en oeuvre des travaux de recherche. Il s'agira d'aller le plus loin possible dans la mise en oeuvre de l'animation scientifique et technique, donc cela englobe le RST. (« Pour moi, le RST fait bien partie du CGDD »).
3. Rassembler des unités qui aujourd'hui font des études socio-économiques et de l'évaluation. Mise en oeuvre d'outils et méthodes pour mesurer l'efficacité des politiques, en faire l'évaluation (définir les bons indicateurs, et avoir les bonnes informations pour ces indicateurs). Y intégrer la délégation au développement durable.
4. Rassembler les spécialistes en prospective et en stratégie des divers services. Besoin de connaissance de ce qui se passe ailleurs en France et à l'étranger.

Il y a un grand continuum entre les métiers et les missions. Il faut organiser cette continuité au sein de pôles. D'ici la fin de la semaine, le travail va se faire sur l'organisation du CGDD à partir de grands pôles.

Le 20 février est prévu un séminaire d'encadrement, et auparavant une nouvelle réunion avec les OS.

Il faut organiser la transversalité et réfléchir aux méthodes de travail en interne, en externe avec les directions générales, le SG, les services déconcentrés, les autres ministères.

A ce jour, il n'y a pas de problèmes de frontières importantes avec les autres entités du MEDAD, notamment avec le SG.. Il y a des échanges en cours avec les DG et la DIACT.

Il faut clairement expliciter les méthodes de travail :

- élaborer une stratégie collectivement
- comment animer cette stratégie, en assurer le suivi et le rendu
- Surtout ne pas avoir de vision d'un commissariat autoritaire et hiérarchique.
- Voir comment travailler avec tout le monde.

Michèle Pappalardo a le sentiment que le CGDD est perçu comme nécessaire, les réactions sont bonnes. Déjà beaucoup de demandes de RV.

Il faut également lancer les travaux de mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement.

Une longue discussion s'ensuit. Les OS cherchant à en savoir un peu plus sur les missions et surtout sur les frontières avec les autres entités du MEDAD, notamment le SG, ainsi que sur le type de relations avec les services déconcentrés.

Peu de questions ont été posées sur l'organisation interne du Commissariat, car il y avait d'abord besoin d'en savoir plus sur le rôle, les missions, le positionnement d'une instance nouvelle pour nos ministères, qui, de fait, remet un peu en cause la conception que les agents se faisaient du rôle jusque là dévolu au SG.

La CFDT interroge sur la position du PUCA. OK pour DRAST et RST au CGDD. Demande comment va s'organiser la tutelle des établissements publics, les relations avec la recherche des écoles, quelles relations avec la DG international et Europe notamment avec la présidence française et les relations avec la société civile.

Réponses de Michèle Pappalardo:

Sur missions CGDD et SG, elle ne comprend pas trop la question sur la séparation entre SG et CDD car il n'y a pas trop de difficultés avec le SG. Mais plutôt avec les DG.

Le CGDD définit la stratégie et travaille sur le moyen et long terme. Le SG met en oeuvre et travaille sur une courte échelle de temps. Donc les deux entités vont travailler en relations étroites, puisque le SG doit mettre en oeuvre les réflexions du CGDD.

Le RST, y compris les CETE est incontournable au CGDD.

Sur les relations avec Corinne Etaix, préfiguratrice au SG de la direction de la modernisation des services : le CGDD, c'est la stratégie

Corinne Etaix a pour mission au sein du SG d'organiser les services déconcentrés pour qu'ils disposent de tous les moyens nécessaires pour fonctionner au mieux.

Ecoles : la question de la formation est importante pour le CGDD. Comment les écoles participent et intègrent dans leur formation les éléments de développement durable.

Michèle Pappalardo est en relation étroite avec Hélène Jacquot Guimbal et Corinne Etaix. Les missions de chacune sont claires.

Sur la question Puca : la question ne s'est pas encore posée au fond en terme d'organisation.

Sur la tutelle des établissements publics : elle sera variable selon les cas. En première ou deuxième tutelle ou en cotutelle. Tutelle complète sur tous les établissements de recherche, cotutelle ou deuxième tutelle sur tous établissements qui ont en leur sein des activités de recherche. Il faudra être très présent sur les parties recherche et animer de façon efficace.

Il faudra bien organiser la tutelle et avoir une vision transversale, y compris au minimum sur la recherche dans les écoles. Pour cela, il faudra trouver une méthode pour organiser la transversalité des organismes de recherche et mettre en place une active politique de présence.

Vis à vis des SD DRIRE : la stratégie du développement durable intègre bien les DRIRE (mis à part les contrôles techniques).

On n'a pas beaucoup parlé des fonctions supports encore. Elles ne doivent pas être séparées. Il y aura les moyens nécessaires au CGDD

Le SG essaie d'avoir une vision cohérente pour l'ensemble du MEDAD.

Autres interventions des OS :

- En matière de communication : constat d'un serrage de vis des services
- déménagement, projet immobilier
- les moyens : ETP du CGDD?
- la RGPP et suppression d'ETP. Des chiffres sont avancés ici ou là.
- l'autorité environnementale
- les relations avec la DIACT
- la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement
 - le suivi de Grenelle et le logement social
 - l'élaboration budgétaire, la programmation budgétaire, 2008 et suite

Réponses de Michèle Pappalardo :

Pour le déménagement : une chose est sûre, l'IFEN reste à Orléans.

Pour le reste politique immobilière commune à l'ensemble du MEDAD. N'est pas chargée de cela. Le projet immobilier du Medad n'est pas arrêté.

Pour elle, il y a d'autres priorité : présidence française, mise en oeuvre Grenelle de l'environnement.

Fonctions supports : redéploiement pas encore là. Les ETP(450) sont sans les fonctions supports. Les fonctions supports viendront avec leurs effectifs.

RGPP: renvoie vers le SG. N'y participe pas

Autorité environnementale : c'est le Conseil général (ex CGPC+CGE = CGEDAD). La solution qui a été mise en place avant son arrivée lui paraît satisfaisante. Une commission va fonctionner avec des membres du CGEDAD et des experts extérieurs qui émettront des avis. Voir pendant 2, 3 ans comment ça marche.

Le Grenelle de l'environnement concerne tous les services. L'arbitrage se fait au niveau du gouvernement. Le Commissariat va essayer de mettre de l'ordre sur les travaux à mener et de suivre le travail.

Un projet de loi va être préparé dans l'année.

Le chiffrage budgétaire du Grenelle : Travail avec les DG + une cellule de suivi déjà en place;

Le CGDD est en charge de la vision globale (Il a mis déjà en place deux cellules, une cellule de chiffrage et la cellule de suivi) et assure la transversalité.

Enfin en réponse à des questions sur les DDE/DDEA et le positionnement des préfets, elle renvoie au SG et à Corinne Etaix.

Commentaire: ce premier tour d'horizon sur les missions du CGDD était un préalable au vu des interrogations des agents. Cependant, nous ne sommes pas encore entrés dans le vif du sujet de l'organisation concrète du CGDD.